



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **15 mars 2021**

Délibération n° 2021-0524

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Rillieux la Pape**

objet : **Rillieux La Pape - Renouveau et restructuration des réseaux de la Ville Nouvelle - Individualisation partielle de l'autorisation de programme**

service : **Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction eau et déchets**

Rapporteur : Monsieur le Président Bernard

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 26 février 2021

Secrétaire élu : Monsieur Nicolas Barla

Affiché le : jeudi 18 mars 2021

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Groperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, M. Blanchard, Mme Petiot, M. Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, M. Ben Itah, Mmes Arthaud, Asti-Lapperrière, Augey, MM. Azcué, Badouard, Barge, Barla, Mme Benahmed, MM. Benzeghiba, Blache, Blein, Mmes Borbon, Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, M. Bréaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, MM. Bub, Buffet, Mmes Burillon, Burrinand, Cabot, Cardona, Chadier, MM. Chambon, Charmot, Mme Charnay, MM. Chihi, Cochet, Cohen, Mmes Coin, Collin, MM. Collomb, Corazzol, Mmes Corsale, Crédoz, Crespy, Creuze, Croizier, MM. Da Passano, Dalby, David, Debû, Mmes Dehan, Delaunay, MM. Devinaz, Diop, Doganel, Doucet, Mmes Dubois Bertrand, Dubot, Dupuy, Edery, El Faloussi, Etienne, Fautra, Fontaine, Fontanges, Fournillon, Fréty, Frier, MM. Galliano, Gascon, Mme Georgel, MM. Geourjon, Girard, Mme Giromagny, MM. Godinot, Gomez, Grivel, Groult, Mmes Guerin, Jannot, MM. Kabalo, Kimelfeld, Mme Lagarde, MM. Lassagne, Le Faou, Mme Leцерf, MM. Legendre, Lungenstrass, Maire, Marguin, Marion, Millet, Mône, Monot, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mmes Pouzergue, Prost, MM. Quiniou, Rantonnet, Ray, Mmes Reveyrand, Roch, M. Rudigoz, Mmes Runel, Saint-Cyr, Sarselli, Sechaud, MM. Seguin, Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, MM. Thevenieau, Uhlich, Vergiat, Vieira, Vincendet, Vincent, Mmes Vullien, Zdorovtsoff.

Conseil du 15 mars 2021**Délibération n° 2021-0524**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : **Rillieux La Pape - Renouvellement et restructuration des réseaux de la Ville Nouvelle - Individualisation partielle de l'autorisation de programme**

service : Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction eau et déchets

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 février 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la gestion patrimoniale des systèmes d'assainissement collectifs de la Métropole de Lyon.

La Ville Nouvelle de Rillieux la Pape a été construite dans les années 1960. Les réseaux d'assainissement, réalisés en séparatif (un réseau eau usées et un réseau eaux pluviales) ont été pour la plupart sous-dimensionnés avec une qualité de matériaux médiocre. Les diagnostics réalisés ces dernières années sur ces collecteurs ont mis en exergue leur mauvais état général ainsi qu'une séparation des effluents entre les 2 réseaux devenue inexistante.

Le fonctionnement dégradé des ouvrages, lié à leur état, entraîne des obstructions et un envasement très régulier qui compromet la capacité d'écoulement des effluents et génère des besoins très fréquents d'intervention d'urgence en curage. Cette situation entraîne des risques pour les équipes d'exploitation lors de leurs interventions et produit des nuisances pour les riverains.

Par ailleurs, la séparation des eaux usées et des eaux pluviales n'est plus effective. Le renouvellement des réseaux doit s'accompagner de la reprise des diamètres et des branchements des réseaux pour retrouver un fonctionnement normal.

La présente délibération propose une première étape de travaux sur les secteurs prioritaires d'ores et déjà identifiés.

II - Description du projet

L'objectif de ces travaux est :

- de retrouver un fonctionnement hydraulique acceptable,
- d'éviter l'infiltration d'eaux usées à travers des collecteurs non étanches,
- de lutter contre la formation de sulfure d'hydrogène (H₂S) et d'odeurs,
- de limiter progressivement les risques d'obstruction liés au faible dimensionnement de nos collecteurs,
- de réhabiliter les branchements privatifs et de remettre en ordre ce réseau séparatif dès que cela est possible.

De manière plus précise, les travaux programmés sur le court terme concernent 3 collecteurs situés :

- rue Hector Berlioz : reconstruction de 450 m de collecteur circulaire de diamètre 250 mm d'eaux usées, en lieu et place du collecteur de diamètre 100 mm existant, et reprise des branchements associés, pour un budget estimé à 550 000 € HT,

- rue Jules Michelet : reconstruction de 250 m de collecteur circulaire de diamètre 250 mm d'eaux usées, en lieu et place du collecteur de diamètre 100 mm existant, et reprise des branchements associés, pour un budget estimé à 300 000 € HT,

- rue Maurice Ravel : reconstruction de 400 m de collecteur circulaire de diamètre 250 mm d'eaux usées, en lieu et place du collecteur de diamètre 100 mm existant, et reprise des branchements associés, pour un budget estimé à 600 000 € HT.

La réalisation rapide de ces tranches de travaux permettra de rechercher une aide financière auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse dans le cadre de l'appel à projets Rebond.

III - Coût du projet

Le montant à court terme des travaux est donc estimé à 1 450 000 € HT au budget annexe de l'assainissement. La participation financière de l'Agence de l'eau est estimée à 165 000 €.

Les frais de fonctionnement des ouvrages seront à la charge du service exploitation de la direction adjointe de l'eau et de l'assainissement.

Sur le plus long terme, d'autres réhabilitations sont envisagées mais nécessitent au préalable des investigations plus poussées (récolements, inspections caméra ou pédestres, diagnostics structurels, sondages, etc.). L'étude du fonctionnement des déversoirs d'orage situés en aval permettra également de clarifier et d'optimiser le fonctionnement du système d'assainissement séparatif. L'ensemble de ces études est évalué à 70 000 € HT ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve les études et travaux relatifs au renouvellement et à la restructuration des réseaux d'assainissement de la Ville Nouvelle de Rillieux la Pape.

2° - Autorise monsieur le Président à engager toute procédure réglementaire nécessaire à l'instruction du dossier et à l'obtention des autorisations administratives requises.

3° - Décide l'individualisation partielle de l'autorisation de programme P19 - Assainissement pour un montant de 1 520 000 € HT en dépenses et de 165 000 € en recettes sur l'opération n° 2P19O8543, selon l'échéancier suivant :

- 2021 : 565 000 € HT en dépenses et 165 000 € en recettes,

- 2022 : 955 000 € HT en dépenses dont 70 000 € d'études.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 18 mars 2021.